CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E47598** **VALABLE JUSQU'AU** **21/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/02/1986

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 334 785 011 00043

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5400220

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA C79369F 1254 000 2/149500

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA C79369F 1254 000 2/149500

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : MRC CONSTRUCTIONS

164 RUE CHARLES COMBES
ST HILAIRE DE LOULAY
85600 MONTAIGU-VENDEE

Téléphone : 02 51 48 90 49 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SOCIETE D'INVESTISSEMENT ANGEVIN (437 628 423) / ANGEVIN DAVID
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.groupe-angevin.fr

E-mail : contact@mrc-constructions.fr

Effectif moyen : 48 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 10 692 498 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	55	26/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 17:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.